

## ÉDITION 2026

### Les hébergements touristiques de l'Aveyron :

- 141 Hôtels de tourisme dont 91 classés
- 5 Résidences de tourisme dont 4 classées
- 164 Campings dont 83 classés
- 12 Parcs Résidentiels de Loisirs dont 5 classés
- 43 Villages et Maisons Familiales de Vacances dont 12 classés
- 145 Hébergements collectifs dont 23 labellisés
- 2 955 Meublés de tourisme dont 1 283 classés ou labellisés
- 386 Chambres d'hôtes dont 54 labellisées



### Parc d'hébergement de l'Aveyron :



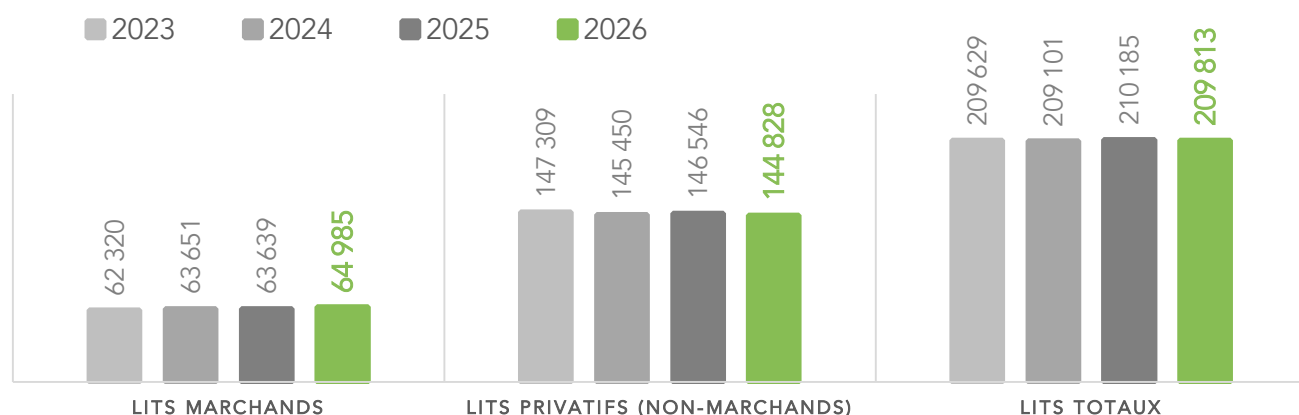
**209 813** lits touristiques en 2026

dont **64 985** lits marchands (31 %)

et **144 828** lits privés (69 %)\*

\*Les lits privés correspondent aux lits dits « non-marchands », il s'agit des lits dans les résidences secondaires auxquels sont soustraits les lits des locations gîtes et meublés

### Évolution du parc d'hébergements touristiques de l'Aveyron :



Source : base de données HIT Aveyron – avril 2026, INSEE

## ÉDITION 2026

### Composition du parc d'hébergements touristiques de l'Aveyron (en nombre de lits)



#### Campings / Parcs Résidentiels de Loisirs

48 % (soit 31 584 lits)

#### Meublés de tourisme

(soit 15 137 lits) 24 %



#### Hôtellerie

11 % (soit 6 888 lits)

#### Villages et Centres de Vacances

(soit 4 763 lits) 7 %



#### Chambres d'hôtes

4 % (soit 2 692 lits)

#### Autres hébergements collectifs

(soit 2 676 lits) 4 %



#### Résidences de tourisme

2 % (soit 1 245 lits)

## Glossaire

### Recensement de l'offre touristique

Pour les hébergements marchands, le recensement est issu du HIT Aveyron, système d'information touristique départemental qui recueille l'ensemble des objets touristiques du département de l'Aveyron (hébergements, activités, sites de visite, évènements...). Il est alimenté par les offices de tourisme et les prestataires.

Pour les hébergements non-marchands, il correspond à un recensement des résidences secondaires par l'INSEE. Le nombre de lits non-marchands est déterminé par le calcul suivant (nombre de résidences X 5) – lits locatifs (gîtes et meublés) pour chaque commune. La distinction entre les logements occasionnels et les résidences secondaires est difficile à déterminer, les 2 catégories sont souvent regroupées. Les capacités lits gîtes et meublés sont donc soustraites de la capacité lits des résidences secondaires.

### Les indicateurs de l'offre en hébergement touristique

**Lit touristique** : unité de mesure utilisée pour évaluer la capacité d'hébergement d'un territoire. Une distinction est faite entre les lits marchands et les lits privatifs dit non marchands.

**Hébergement marchand** : il désigne un établissement où les voyageurs peuvent séjourner moyennant paiement pendant leurs déplacements. Ces établissements peuvent inclure des hôtels, campings, des chambres d'hôtes, des gîtes, des centres de vacances etc. L'élément qui différencie l'hébergement marchand d'un autre type d'hébergement est la transaction financière qui lui est associée. Le voyageur paie un prix déterminé en fonction du service d'hébergement.

**Hébergement non marchand** : il s'agit des hébergements ne donnant pas lieu à une rémunération (hébergement chez les parents ou amis, résidence secondaire personnelle ou de parents ou amis)

Pour une analyse approfondie par commune, retrouvez le tableau de bord dynamique des hébergements touristiques sur notre site pro : [Tableau des hébergements touristiques](#)